

<b>Numéro dans le SI local :</b>	U020PR0006
<b>Référence GESUP :</b>	0006
<b>Corps :</b>	Maître de conférences
<b>Article :</b>	26-I-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	02-Droit public
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Droit constitutionnel et institutions politiques.
<b>Job profile :</b>	Constitutional law - Political institutions
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Juridical sciences
<b>Implantation du poste :</b>	0330192E - I.E.P DE BORDEAUX
<b>Localisation :</b>	PESSAC
<b>Code postal de la localisation :</b>	33600
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	11 ALLEE AUSONE DOMAINE UNIVERSITAIRE  33607 - PESSAC CEDEX
<b>Contact administratif :</b> <b>N° de téléphone :</b> <b>N° de Fax :</b> <b>Email :</b>	CHABHA ZERKANE GESTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT 0556844255 0556844410 0556844400 c.zerkane@sciencespobordeaux.fr
<b>Date de saisie :</b>	21/02/2020
<b>Date de dernière mise à jour :</b>	21/02/2020
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2020
<b>Date de publication :</b>	24/02/2020
<b>Publication autorisée :</b>	OUI
<b>Mots-clés :</b>	droit constitutionnel ; droit public ;
<b>Profil enseignement :</b> <b>Composante ou UFR :</b> <b>Référence UFR :</b>	
<b>Profil recherche :</b> <b>Laboratoire 1 :</b> <b>Laboratoire 2 :</b>	UMR5115 (199611800Y) - LES AFRIQUES DANS LE MONDE UMR5116 (197511801R) - CENTRE ÉMILE-DURKHEIM - SCIENCE POLITIQUE ET SOCIOLOGIE COMPARATIVES
<b>Application Galaxie</b>	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

Section principale :

**02-Droit public**

Sections complémentaires :

néant

Profil du poste : Droit constitutionnel et institutions politiques

Article de référence : Art. 26.I.1

Numéro dans SI local : U020PR0006

Référence GESUP : 0006

Corps : Maître de conférences

Etat du poste : vacant

Calendrier des opérations de recrutement :

- 3 avril 2020 : répartition des dossiers
- 11 mai 2020 : sélection des candidat-e-s admissibles
- 19 mai 2020 : audition des candidat-e-s admissibles

Composition du Comité de sélection (votée en CS le 11/02/2020 et en CA restreint le 13/02/2020) :

- **Président du Comité : Robert LAFORE (PU, CNU 02)**
- **Vice-Président : David SZYMCZAK (PU, CNU 02)**
- Autres membres internes (2) : Robert LAFORE (PU, CNU 02), Dominique Darbon (PU, CNU 04), David SZYMCZAK (PU, CNU 02)
- Membres externes (5) : Véronique Bertile (MCF, CNU 02, Université de Bordeaux), Catherine Gauthier (MCF, CNU 02, Université de Bordeaux), Karine Michelet, (MCF, CNU 02, Université de Poitiers), Laure Ortiz (PU, CNU 02, IEP de Toulouse), Alain Pariente (MCF, CNU 02, Université de Bordeaux).

## **Profil enseignement**

*Orientation générale* : Droit constitutionnel et théorie générale de l'Etat et des institutions politiques.

*Activités pédagogiques* : La/le futur.e Maître.sse de conférences (MCF) devra assumer des enseignements tant de droit constitutionnel français que de droit constitutionnel comparé ou de théorie politique de l'Etat et des institutions politiques en acceptant de s'investir dans des contenus ne correspondant pas forcément à ses domaines spécifiques de recherche. Ces activités prendront la forme soit de cours magistraux, soit de conférences de méthodes, en formation initiale ou en préparation aux concours. Une capacité à enseigner en **anglais** devant un public constitué d'étudiants internationaux sera appréciée. Une partie de son service pourra être assurée dans le cadre de la formation continue proposée par Sciences Po Bordeaux.

Une capacité réelle à prendre des responsabilités pédagogiques et/ou administratives est également attendue : la personne recrutée pourra être sollicitée pour assumer des responsabilités d'animation de cursus de formation ou de programmes pédagogiques. Dans le même sens, elle pourra être amenée à assurer des charges « administratives » en pouvant s'investir dans des instances collectives d'animation et de gestion de l'établissement. L'étendue des engagements impose absolument une résidence dans la métropole bordelaise.

Contact : Dario BATTISTELLA, directeur des études - [d.battistella@sciencespobordeaux.fr](mailto:d.battistella@sciencespobordeaux.fr)

## **Profil recherche**

La/le futur.e MCF sera intégré.e de manière prioritaire dans l'un ou l'autre des laboratoires de Sciences Po Bordeaux (<https://www.sciencespobordeaux.fr/fr/recherche.html>). Sa capacité à s'intégrer dans l'un des axes de recherche de ces deux laboratoires sera prise en compte par le jury. La/le futur.e MCF de droit public doit faire preuve, du fait de ses travaux de recherche, d'une maîtrise de l'ensemble des institutions politiques françaises tant du point de vue des systèmes normatifs (sources, notions fondatrices, jurisprudence constitutionnelle) que des institutions politiques et de leur fonctionnement. Une capacité d'analyse et de compréhension globale de ces dispositifs institutionnels est attendue. Être à même de développer une approche comparative des institutions serait un plus. La comparaison peut inclure les pays européens ou occidentaux, mais aussi les pays africains. Il sera également apprécié que la/le futur.e MCF ait développé un intérêt pour la dialogue transdisciplinaire notamment avec la science politique, la sociologie ou l'économie.

Contact : Vincent Tiberj, délégué scientifique - [v.tiberj@sciencespobordeaux.fr](mailto:v.tiberj@sciencespobordeaux.fr)

**Format de l'audition** : L'audition par le Comité de sélection inclura une mise en situation professionnelle qui prendra la forme d'une conférence publique de vingt minutes sur un sujet choisi par la ou le candidat.e. Cette conférence sera destinée à un public étudiant novice dans la discipline. Puis, ils seront auditionné.e.s le jour même à huit clos par le Comité de sélection pour une durée de 30 minutes. Cette audition portera notamment sur les enjeux de l'enseignement et sur l'insertion du futur.e collègue dans l'établissement.

Sciences Po Bordeaux prendra en charge les frais de transport, de restauration et de logement liés à l'audition.